

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20231130-D105-1123-DE
Date de télétransmission : 05/12/2023
Date de réception préfecture : 05/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 22
- votant par procuration 7
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 1^{er} décembre 2023.

xxx

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-trois novembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Nathalie CASTEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Junior MOUDJIH A FIONG	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Tarek HAMMAN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Amel (Djémaïa) TAKARLI	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Jennifer BEAUMONT est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.105/11.23

Objet : Opération ticket sport – Année 2023
Individualisation de crédits (vacances d'hiver, de printemps et d'automne)

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30.11.2023

Délibération n°: D.105/11.23

**Objet : Opération ticket sport – Année 2023
Individualisation de crédits (vacances d'hiver, de printemps et d'automne)**

Monsieur LEMAÎTRE rappelle que le dispositif « ticket sport » permet de pratiquer gratuitement dès 3 ans, seul ou en famille, des activités sportives en fonction d'un planning défini avant chaque période de vacances et de découvrir les associations sportives lillebonnaises.

Le critère d'attribution des aides financières versées, sous forme de subventions, aux associations participant au dispositif ticket sport pendant les vacances scolaires – hiver, printemps et automne est le suivant :

- 45,73 € forfaitaire pour une ½ journée d'animation, subvention plafonnée à 10 séances par an.

Des activités ont été dispensées, pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'automne.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Considérant qu'il convient de verser des aides financières aux associations sportives ayant participé à l'activité ticket sport pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'automne,

Considérant qu'afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les élus membres des associations, ci-dessous désignés, ne prennent pas part au vote de la délibération :

- USL Basket : M. Tarek HAMMAN (élu de la majorité)
- USL Badminton : M. Patrick CIBOIS (élu de l'opposition),
- USL Karaté Dojo 76 : Mme Chantal BEAUDOIN (et Mme Nathalie CASTEL dont elle est porteuse du pouvoir) (élues de la majorité)
- GABS : Mme Sourayo OUF (élue de la majorité)
- Maison des Jeunes et de la Culture : Mme le Maire, Mme Marie-Hélène LONGO, Mme Fabienne MANDEVILLE, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Michelle DAJON, M. Thierry GIMAY, (élus de la majorité)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le versement des subventions, aux associations sportives qui ont participé à l'activité ticket sport pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'automne, selon le tableau en annexe.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,


Jennifer BEAUMONT.

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30.11.2023

Délibération n°: D.105/11.23

Objet : Opération ticket sport – Année 2023
Individualisation de crédits (vacances d'hiver, de printemps et d'automne)

Opération ticket sport – Année 2023
(vacances d'hiver, de printemps et d'automne)

Hiver Nombre de séances	Printemps Nombre de séances	Automne Nombre de séances	Nombre de séances retenues pour l'année	TOTAL 1 séance = 45,73 €
-------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	--	--------------------------------

USL Basket	2	2	1	5	228,65 €
USL Badminton	2	2	0	4	182,92 €
USL Danse	0	0	0	0	0
USL Football	0	0	0	0	0
USL Judo	1	2	2	5	228,65 €
USL Karaté Dojo 76	4	6	6	10	457,30 €
USL Handball	2	2	3	7	320,11 €
USL Tennis	1	2	4	7	320,11 €
USL Tennis de table	0	0	2	2	91,46 €
USL Patinage artistique	0	0	2	2	91,46 €
USL VCL	1	0	0	1	45,73 €
USL Boules	0	0	0	0	0
USL Ecole Normande de Catch	2	1	1	4	182,92 €

Sous-total USL

2 149,31 €

MJC	7	2	0	9	411,57 €
Majorettes	1	1	1	3	137,19 €
A.A.P.P.M.A.	0	0	0	0	0
GABS	2	2	0	4	182,92 €
OVTT	1	0	1	2	91,46 €

TOTAL	26	22	23	65	2 972,45 €
--------------	----	----	----	----	------------

Somme prévue au budget primitif 2023 de la Ville – Fonction 40 (07/40/6574/ticket sport).